

INVITATION

A St Baldoph, le 5 septembre 2016

Mesdames, Messieurs les membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la formation organisée par la FDAFP73 sur la thématique suivante :

« Location des terrains pastoraux : quelle procédure et quels contrats mettre
en œuvre sur le territoire de mon AFP »

Cette journée aura lieu le jeudi 15 septembre 2016 à Celliers

Cette journée gratuite est ouverte à tous les adhérents de la FDAFP73, membres d'AFP ainsi qu'aux personnels des collectivités territoriales apportant leur appui au fonctionnement des AFP.

CONTENU DE LA JOURNÉE

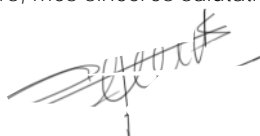
- 9 h - 9 h 30 Accueil des participants
- 9 h 30 - 11 h 30 *Les étapes et le calendrier à mettre en œuvre, les procédures (autorisation d'exploiter) à respecter pour trouver un nouveau candidat.*
- 11 h 30 - 12 h 30 *Présentation des différents types de contrats existants : caractéristiques, avantages et inconvénients.*
- 12h 30 -13 h 30 *Repas pris en commun.*
- 13 h 30-16h - *Présentation des différents types de contrats existants : caractéristiques, avantages et inconvénients (suite).*
- *Exemple de détermination du montant du loyer sur un alpage : mise en œuvre de l'arrêté préfectoral.*

Intervenant : Marie FAUCHEUX-BOUFFARD (juriste à la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles).

Vous pouvez vous inscrire en contactant Sébastien MAILLAND-ROSSET soit par mail (smailland.sea73@smb.chambagri.fr) soit par téléphone (04 79 60 49 33).

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Monique BASSI-LEGER
Présidente de la FDAFP



Modalités d'organisation de la journée



INSCRIPTIONS

Nous vous remercions de bien avoir la gentillesse de penser à vous inscrire afin que l'organisation de cette journée soit une réussite.

Les inscriptions se font auprès de Sébastien MAILLAND-ROSSET : 04 79 60 49 33 ou smailland.sea73@smb.chambagri.fr

06 64 25 93 23



LIEU DE RENDEZ-VOUS

La journée se déroulera au refuge le logis des fées.



Pour se rendre au logis des fées, il faut après avoir dépassé Celliers dessus (en venant de la Tarentaise) de prendre la première route à droite (donc quitter la D213) sur 4 km environ.

PARTICIPATION AU FRAIS

Cette journée de formation gratuite est prise en charge par la FDAFP. Seul le repas est à la charge des participants (environ 20 euros).

En partenariat avec :

